

C.C.A.S DE MARTOT

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2019

Présents : François Charlier, président, Mesdames, Simone Cardon, Isabelle Delauney, Mauricette Garin, Marjorie Labiffe, Joëlle Quenneville Annick Tassel, Messieurs Didier Blondel, Raynald Cardon, Guy Cartier, Jean-Paul Combes, Maurice Duruflé, Michel Quenneville.

Absents excusés : Josye Couteau, Flavien Barbier. (+ copie à Fabrice et Hélène)

Le Maire remercie les membres du CCAS qui, sous la direction de Raynald sont intervenus chez les personnes âgées pendant l'épisode de canicule.

Annick remarque que même sans « canicule », il serait bon de rendre visite de temps en temps aux personnes en privilégiant celles qui sont seules.

ORGANISATION DES PROCHAINES ACTIVITÉS

Pour info : la fête d'Halloween, pilotée par Hélène aura lieu dans le parc du château le samedi 2 novembre après-midi

Repas des Anciens :

Date : 17 novembre. Doyen : Michel Deboos – Doyenne : Charline Paris

Traiteur : Hauville, le même que les 2 années précédentes. Le menu va être choisi par Joëlle, Mauricette et Jean-Paul pour un tarif d'environ 39 €.

Achats Doyens : Joëlle, Mauricette ; Achats fleurs : Annick, Simonne

Animation : Raynald a engagé Hébert Animation (qui est déjà intervenu à Martot dans le cadre des « Branchés du spectacle »)

Préparation de la salle vendredi 15 novembre : Fabrice et Raynald. Privilégier les tables rondes. Veiller à faire une table d'honneur « complète ».

Raynald, les cartons d'invitation seront disponibles au secrétariat le mardi 29 octobre. Lors du passage des membres du CCAS pour l'invitation (fin octobre, début novembre), noter ceux qui souhaiteraient venir mais ne le peuvent pas : on leur offrira une boîte de chocolats.

Arbre de Noël :

Date : vendredi 20 décembre à 18h ; Spectacle retenu « Magie et bulles » spectacle qui a déjà été proposé et qui avait bien plu aux enfants.

Friandises : en acheter 90 en gardant approximativement la même dépense que l'an dernier pour 100 paquets. Responsables : Isabelle et Joëlle

Pour la distribution prévoir à nouveau la distribution « enfants » par le « Père Noël » et la distribution ados par la « Mère Joëlle ».

Pour le sapin, François va voir ce qu'il est possible de faire avec M. Jardel, directeur de la SPS.

Colis de Noël

Valeur du colis de Noël à 55 €. Attribution par foyer à partir de 66 ans. (Sur proposition de Raynald, pour une famille, 1 colis pour les parents et un colis pour une fille vivant avec eux qui a atteint les 66 ans.)

Distribution le 14 décembre. Pour les personnes que l'on ne peut pas joindre, déposer, dans leur boîte aux lettres une invitation à venir retirer leur colis à la mairie.

Noter que les « Anciens » qui seraient à cette date-là hospitalisés se verront offrir une boîte de chocolats.

Colis des Rois :

Valeur : 10 € environ. Composition : galette et cidre. Pour la galette possibilité de voir par exemple boulangerie rue de Louviers à St Pierre et boulangerie de Montaure. Pour le cidre à Vraiville : responsables Joëlle et Mauricette. Distribution le samedi 25 janvier.

Bon chauffage :

Décision de laisser son montant à 120 € par foyer.

Chasse aux œufs :

Le samedi de Pâques (11 avril) correspondant cette année avec le début des vacances de notre zone, il convient de fixer la chasse aux œufs au samedi 4 avril à 11 heures 15, toujours sous la direction d'Hélène.

Questions diverses :

- Demande d'aide pour achats de couches par une famille.
Après avoir étudié les revenus de la personne, les membres du CCAS ont décidé de ne pas donner une réponse favorable à cette demande.
- Informations : le Maire informe les membres du CCAS que l'ancien hôpital va bien être racheté pour réaliser une résidence non médicalisée pour personnes âgées. Pour des questions de rentabilité le nombre d'appartements sera porté à 90. Un permis de construire concernant cet agrandissement sera déposé. Il est à noter qu'une Maison d'assistants Maternels sera aussi hébergée dans ces locaux.

